

5 juillet 2010 06h00 | Par **BERNARD BROUSTET**

Avis de tangage sur la Route des lasers

Des divergences se sont manifestées sur l'augmentation de capital de la Société d'économie mixte.



Selon Yves Lecaudey, la Route des lasers devrait augmenter son capital d'une dizaine de millions d'euros. PHOTO ARCHIVES PH. TARIS

Les administrateurs de la Société d'économie mixte Route des lasers, qui se sont réunis le 30 juin, se retrouveront le 13 juillet. Cette nouvelle réunion, non prévue initialement, a pour but de trouver un consensus sur l'augmentation de capital de la SEM qui tout en finançant des investissements immobiliers liés à la filière laser-optique, a aussi reçu pour mission de construire le bâtiment destiné à accueillir la production de couronnes d'éoliennes par First (ex Ford).

La SEM Route des lasers a été créée dans le but initial de fournir les infrastructures nécessaires aux équipementiers du Laser Megajoule. Elle a aménagé dans ce cadre au Barp une première zone industrielle de 20 hectares, où se sont aussi installées d'autres entreprises, en général liées à la filière laser-optique, mais pas forcément dépendantes du Megajoule. Dans le même temps, la SEM, où le Conseil général joue un rôle moteur a aménagé à Pessac la Cité de la photonique, accueillant aussi des sociétés de ce secteur. Puis elle a été sollicitée en 2009 pour financer le futur bâtiment Atlas de First

Où trouver les 10 millions ?

Dans ces conditions, le montant cumulé des investissements déjà financés par la SEM et de ceux qu'elle envisage atteint 80 millions. Pour emprunter dans de bonnes conditions, la société, qui, outre le Conseil général, compte parmi ses autres actionnaires des

collectivités et des groupes privés (Conseil régional, CUB, Crédit Agricole, etc.) devrait augmenter son capital d'une dizaine de millions, selon son président Yves Lecaudey, également vice-président du Conseil général. Le 30 juin, le conseil d'administration semble avoir été d'accord pour une augmentation de capital de 3 millions, destinée au projet Atlas. Mais les 7 millions supplémentaires pour les zones destinées à l'optique-laser n'ont pas fait l'objet d'un consensus. Or, aux yeux d'Yves Lecaudey, pas question de financer Atlas si les actionnaires ne dégagent pas aussi des moyens pour les zones du Barp et de Pessac. On saura peut-être le 13 juillet s'il arrive à ses fins.

© www.sudouest.fr 2010